



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 11 novembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

- Siège #1 - Monsieur Alain Demers
- Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
- Siège #3 - Madame Caroline Pinette
- Siège #4 - Madame Nadia Hébert
- Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
- Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-11-282 / ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR L' ENTRETIEN MÉNAGER DE SES BÂTIMENTS**

CONSIDÉRANT que le bureau municipal et le pavillon intergénérationnel à besoin d'un service d'entretien ménager;

CONSIDÉRANT QUE La direction générale a demandé 4 soumissions, savoir:

Entreprises	Prix soumis
Ménage Hebdo	2225.68\$
Dan-Lave 97	915.00\$
Alain Roux	1950.00\$
Ménage Victo	1492.00\$

En conséquence, sur la proposition de la conseillère Nadia Hébert et appuyée par la conseillère Caroline Pinette et résolu :

- QUE** le Conseil, sur recommandation de la directrice générale, accepte la soumission de L'entreprise Dan-Lave 97 pour l'entretien ménager de ses bâtiments au coût par mois de 915.00\$ taxes non incluses.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **17 novembre 2025**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459